

Pretoria, le 15 juillet 2019

Brèves agricoles d'Afrique Australe - n°8/2019

Faits saillants

Afrique du Sud

- Le gouvernement souhaite aider au développement des agriculteurs commerciaux noirs
- Les truffes, un business à fort potentiel dans le pays

Zimbabwe

- L'Europe investit pour développer le secteur de l'élevage

Mozambique

- Deux sucreries menacées de fermeture suite aux problèmes de la société Tongaat Hulett

Angola

- Le gouvernement mise sur l'agriculture et la pêche

AFRIQUE DU SUD

❖ **Le gouvernement investit pour aider au développement des agriculteurs commerciaux noirs**
Le secteur agricole sud-africain, au travers de la Land Bank, a reçu près de 4 milliards de rands (environ 270 millions d'€) de la part du gouvernement au profit des agriculteurs commerciaux noirs. Le Président Ramaphosa l'a annoncé lors de son discours sur la situation de la nation. Il a évoqué son souhait d'élargir considérablement le secteur de l'agriculture et de la transformation en développant de nouveaux marchés et en réduisant la dépendance à l'égard des importations agricoles.

Source : www.businesslive.co.za

❖ **Un projet d'assurance-récolte subventionné par l'Etat**
Il y a un optimisme prudent quant à la mise en place d'un régime d'assurance-récolte, subventionné par le gouvernement. La South African Insurance Association a déjà fourni au ministère des Finances le plan du projet, et attend désormais sa réponse ainsi que le budget alloué. Compte tenu des superficies et des ressources en eau limitées, et du risque de sécheresse, cette assurance est devenue nécessaire.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ **Les truffes, un business à fort potentiel en Afrique du Sud**
Les truffes noires, appelées Périgord, ont un fort potentiel en Afrique du Sud. Un kilogramme peut rapporter jusqu'à 21 000 rands. Un verger de dix ans peut produire environ 50 kg de truffes par hectare dans une saison. Des entreprises locales ont identifié des paysages sud-africains correspondant aux conditions pédoclimatiques nécessaires. La saison des truffes sud-africaines est contra-cyclique par rapport à celle de l'hémisphère nord, permettant d'approvisionner les marchés européens.

Source : www.businesslive.co.za

ZIMBABWE

avec l'appui de l'Ambassade de France à Harare

❖ **Des récoltes de maïs faibles entraînant une interdiction d'exportation**

L'exportation de maïs est désormais interdite pour assurer une disponibilité locale, les récoltes ayant été durement touchées par la sécheresse. Le gouvernement a interdit l'achat et la vente de maïs entre particuliers et entreprises. Uniquement la Commission de commercialisation des céréales, appartenant à l'État, peut acheter du maïs. La violation de cette réglementation est sévèrement punie. Un producteur de maïs est autorisé à transporter au plus cinq sacs d'une capacité n'excédant pas 50 kg par sac, d'une région à l'autre du pays, sans que ceux-ci soient confisqués.

Source : www.fin24.com

❖ **L'Europe investit pour développer le secteur de l'élevage**

L'Union européenne a récemment investi environ 665 millions de rands (environ 44 millions d'€) pour aider la croissance du secteur de l'élevage. Lancé le 11 juin au Chibera College of Agriculture dans le district de Chegutu, cet investissement vise à réduire la perception du risque dans le secteur et à améliorer la concurrence sur le marché. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des agriculteurs, des institutions et du secteur privé, des réformes institutionnelles et une harmonisation des politiques.

Source : www.farmersweekly.co.za

MOZAMBIQUE

avec l'appui du service économique de Luanda

❖ **Deux sucreries menacées de fermeture**

La sucrerie de Xinavane au sud du Mozambique et celle de Mafambisse au centre du pays sont menacées de fermeture. Suite à la crise à laquelle que fait face la société sud-africaine Tongaat Hulett, productrice de produits à base de sucre et de maïs et actionnaire majoritaire de ces sucreries, des décisions stratégiques ont été prises, impliquant une inévitable réduction des financements dédiés aux sucreries. Le gouvernement, autre actionnaire de ces sucreries, est à la recherche d'investisseurs, au vue des milliers d'emplois qui sont en jeu.

Source : www.zitamar.com

LESOTHO

❖ **Une marche contre la réglementation en vigueur sur l'exportation de laine**

Plusieurs milliers de producteurs de laine et de mohair se sont réunis dans la capitale pour marcher jusqu'au parlement et remettre un mémorandum demandant l'abrogation du règlement en vigueur depuis mi-2018. Cette réglementation stipule que l'exportation de laine vers l'Afrique du Sud n'est autorisée que si les permis nécessaires sont obtenus. Cette marche s'est déroulée en dépit de l'annonce faite par le Premier ministre Tom Thabane, le 26 juin, de la mise en place d'un « délai de grâce » de trois mois. Ainsi, les agriculteurs peuvent commercer avec qui ils veulent, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, pendant les trois prochains mois.

Source : www.farmersweekly.co.za

ANGOLA
avec l'appui du service économique de Luanda

❖ **L'agriculture et la pêche, au cœur des priorités du gouvernement**

[Le gouvernement a créé un ensemble de programmes visant à développer les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour résoudre les problèmes alimentaires et nutritionnels de la population.](#) Les programmes facilitent notamment l'accès des agriculteurs aux semences, aux engrais et aux machines, permettant d'améliorer la production et la productivité. Le but est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en céréales, tubercules et en produits de la pêche.

Source : Angop

❖ **Le pays est écologiquement stable en raison des faibles taux d'émissions de gaz**

[La Ministre de l'environnement, Paula Coelho, a déclaré que l'Angola était un pays écologiquement stable étant donné l'absence de niveaux élevés d'émissions de gaz polluants.](#) Cela s'explique par le fait que le développement du pays n'est pas basé sur l'industrialisation. Cependant, il existe des facteurs écologiques critiques comme le réseau d'assainissement défaillant, ainsi que la sécheresse et la désertification qui peuvent impacter l'environnement.

Source : Angop

❖ **Mise en place d'un forum sur la gestion des forêts**

[Le conseil consultatif du Ministère de l'environnement, ayant pris place au Luanda, demande la mise en place d'un forum national sur la gestion des forêts.](#) Ce forum permettrait de résoudre les problèmes liés aux incendies, à la faune sauvage et au conflit homme-animal.

Source : Angop

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique Régional de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : Ambassade de France en Afrique du Sud

Rédigées par : Mathilde Manent

Revues par : William Roos